

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRES

La déclaration doit être présentée en mairie **7 jours** avant le début des travaux. Ce délai est réduit à 24 heures pour les interventions indispensables aux inhumations (Article 36 du Règlement intérieur des cimetières).

DEMANDEUR

NOM Prénom
Adresse
Tél.
Agissant en qualité de : concessionnaire ayant-droit (apporter la preuve du lien de parenté)

Atteste qu'il n'existe aucun autre parent venant au même degré que moi, ou, si c'est le cas, qu'aucun d'eux n'est susceptible de s'opposer aux travaux que j'engage.

IDENTIFICATION DE LA CONCESSION

Concession Cavurne Case de columbarium
Cimetière : Ilot : Masse : N° Rangée :

ENTREPRISE CHARGÉE D'EXÉCUTER LES TRAVAUX

NOM et adresse :
Tél.

NATURE ET DURÉE DES TRAVAUX

- Construction ou modification d'un caveau, d'un encadrement ou d'un monument (*joindre un plan précisant le cas échéant la profondeur, les dimensions, les hauteurs et les matériaux*)
- Dépose de monument
- Ouverture d'un caveau ou creusement d'une fosse. Spécifiez la profondeur :
- Scellement d'objets funéraires. Spécifiez les dimensions :
- Pose d'une cuve : Capacité.....Nombre de places :**
→ **Attention : Le vide sanitaire doit être respecté, pas d'inhumation dans cet espace.**
- Autre :

Article 8 du règlement des cimetières : La nature du sol et des sous-sols des cimetières ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la commune.

Date et heure de début des travaux :
Date et heure de fin des travaux :

Je, soussigné(nom et prénom du demandeur), certifie exacts les renseignements donnés ci-dessus, et m'engage à respecter les règles édictées dans le Règlement intérieur des cimetières de la Ville, en particulier le titre VI.

Fait à, le Signature

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Partie réservée à l'administration

- Il est accusé réception de la déclaration, sans réserves
- Il est accusé réception de la déclaration, avec réserves :
.....
- Il est fait opposition à la déclaration, pour le motif suivant :
.....

Saint- Chamond, Le.....

Pour le Maire et par délégation,
L'adjointe déléguée,
Catherine CHAPARD